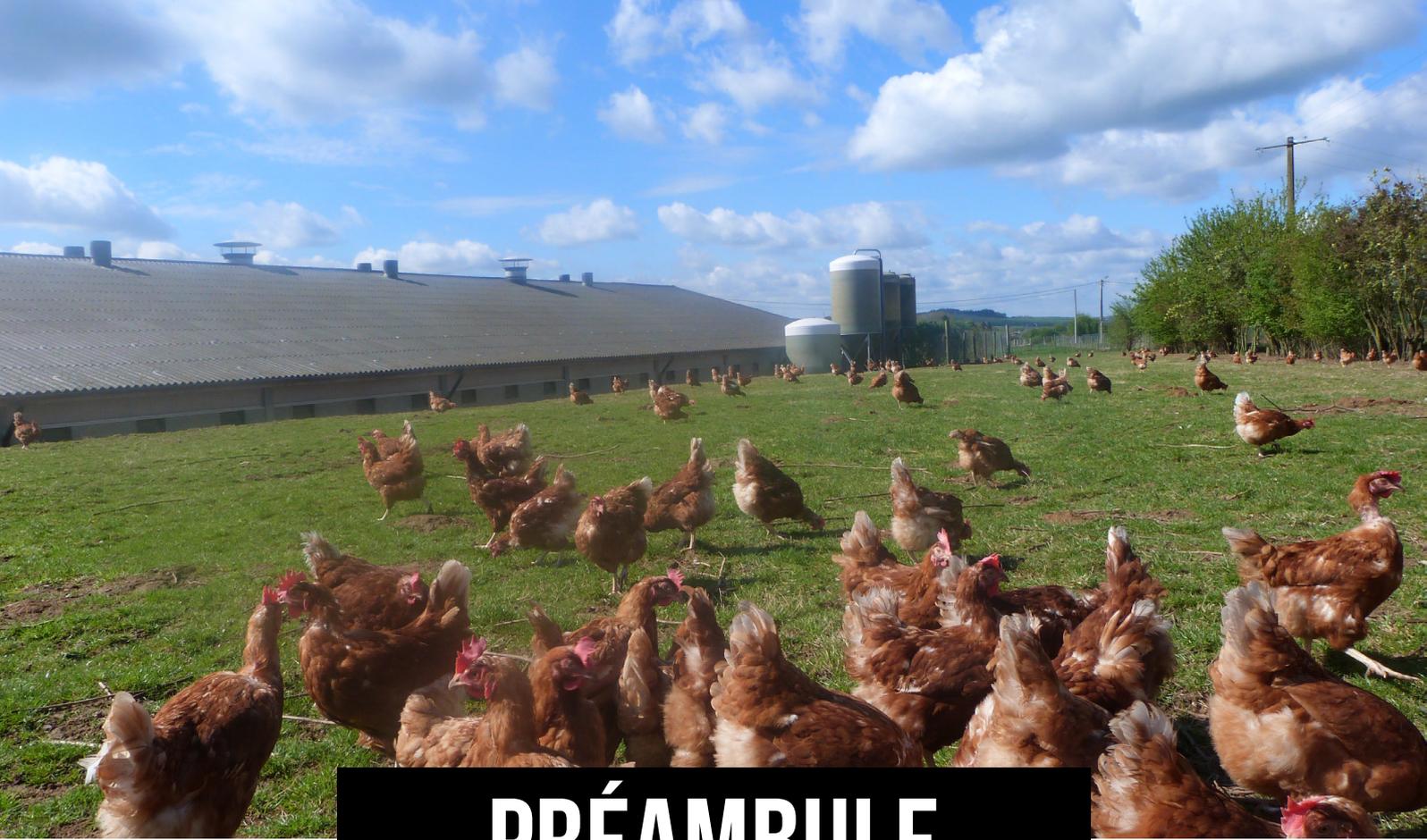




DOSSIER ECONOMIE
LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE
POUR LA PRODUCTION DE
VIANDE, D'ŒUFS ET DE FOIE GRAS
EN WALLONIE



PRÉAMBULE

Les données présentées dans ce dossier concernent les filières wallonnes d'élevage pour la production de viande, d'œufs et de foie gras. Lorsque que ce n'est pas précisé, les données et chiffres présentés concernent la Wallonie. Si les données et chiffres concernent une aire géographique différente (Belgique, Europe), c'est précisé.

Les chiffres et données présentés dans ce dossier sont les plus récents disponibles. Pour faciliter la lecture, la période (généralement l'année) à laquelle se réfère cette donnée / ce chiffre n'est pas précisé. Lorsque la donnée ou le chiffre est plus ancien, la période est alors précisée.



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| PRÉAMBULE | 2 | <u>LA VIANDE DE VOLAILLE EN WALLONIE</u> | 19 |
| 01. INTRODUCTION | 4 | LA PRODUCTION WALLONNE | 19 |
| LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIANDE | 5 | DIVERSITÉ DES ESPÈCES ET DES MODES DE PRODUCTION | 19 |
| CHARGE DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE | 7 | POINTS D'ATTENTION | 20 |
| 02. L'ÉLEVAGE POUR LA PRODUCTION DE VIANDE EN WALLONIE | 10 | CHIFFRES-CLÉS DE LA FILIÈRE BELGE | 20 |
| <u>LA VIANDE BOVINE EN WALLONIE</u> | 10 | LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE VIANDE EN BELGIQUE ET EN WALLONIE | 22 |
| L'ÉLEVAGE DE BOVINS EST UN PILIER IMPORTANT DE L'AGRICULTURE WALLONNE | 10 | IMPORT ET EXPORT | 23 |
| LES CHIFFRES-CLÉS | 12 | EXPORTATIONS WALLONNES DE VIANDE ET D'ŒUFS | 23 |
| POINTS D'ATTENTION | 12 | EXPORTATIONS BELGES DE VIANDE | 24 |
| <u>LA VIANDE PORCINE EN WALLONIE</u> | 13 | IMPORTATIONS BELGES DE VIANDE | 25 |
| DES EXPLOITATIONS DE PETITE TAILLE, AVEC UN FORT LIEN AU SOL | 13 | LA DISTRIBUTION | 26 |
| LES CHIFFRES CLÉS | 13 | PARTS DE MARCHÉS | 26 |
| POINTS D'ATTENTION | 14 | LES BOUCHERIES | 27 |
| POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PORCIN EN WALLONIE | 14 | LE CIRCUIT-COURT | 27 |
| DES MODES DE PRODUCTION DIVERSIFIÉS | 14 | CONCURRENCE DE PRODUITS IMPORTÉS | 28 |
| POURQUOI UNE TELLE PRESSION SUR LES PRIX, POURQUOI EST-IL DIFFICILE DE GAGNER SA VIE EN PRODUCTION PORCINE ? | 15 | LA CONSOMMATION | 29 |
| UN MARCHÉ QUI SE PARTAGE POUR MOITIÉ ENTRE EXPORT DE CARCASSES ET DE PIÈCES | 15 | EVOLUTION DE LA DÉPENSE DES MÉNAGES | 29 |
| <u>LA VIANDE OVINE EN WALLONIE</u> | 16 | CONSOMMATION APPARENTE ET CONSOMMATION RÉELLE | 30 |
| UNE PRODUCTION LOCALE À (RE)DÉVELOPPER | 16 | EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE | 31 |
| CHIFFRES-CLÉS | 17 | CONSOMMATION D'ŒUFS ET DE FOIE GRAS | 32 |
| UNE CONSOMMATION NON LOCALE | 18 | LIEUX DE CONSOMMATION | 32 |
| POINTS D'ATTENTION | 18 | SOURCES | 33 |

INTRODUCTION 01

Ce dossier Celagri s'attelle à présenter les aspects économiques de l'élevage wallon pour la production de viande, d'œufs et de foie gras et présente notamment des chiffres et données permettant de mieux appréhender les réalités de cette activité dans notre région.



DÉFINITION DE L'ÉLEVAGE :

L'élevage désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services. Dans les pays riches, il s'agit principalement de production de viande, de lait, d'œufs, parfois de cuir, de laine et, plus localement, de force de travail et de fumure (Charvet, 2020). A noter également que les ruminants et particulièrement les ovins caprins sont parfois utilisés dans le but de réaliser de l'entretien de paysage (on parle d'écopâturage).

En Wallonie, l'élevage d'animaux de rente concerne principalement les spéculations suivantes ; la production de viande issue de bovins, porcins, ovins et volailles, la production de lait issue de bovins, ovins et caprins, la production d'œufs et de foie gras de volailles ainsi que la production de poisson issue de l'aquaculture.

D'autres productions d'élevage de rente existent également en Wallonie comme l'apiculture pour la production de miel, la cuniculture pour l'élevage de lapins, l'élevage d'autruches et l'héliciculture pour la production d'escargot de consommation.

La Wallonie est une région où l'élevage représente une part importante de l'activité agricole sur tout le territoire et surtout dans certaines régions (Ardenne, Haute-Ardenne, Région Herbagère, Région Jurassique, Famenne et Fagne) moins propices aux cultures et dont les prairies sont utilisées pour la production de viande et de lait grâce à des ruminants (bovins, ovins et caprins). Au niveau régional, les prairies représentent la moitié de la Surface Agricole Utile (SAU).

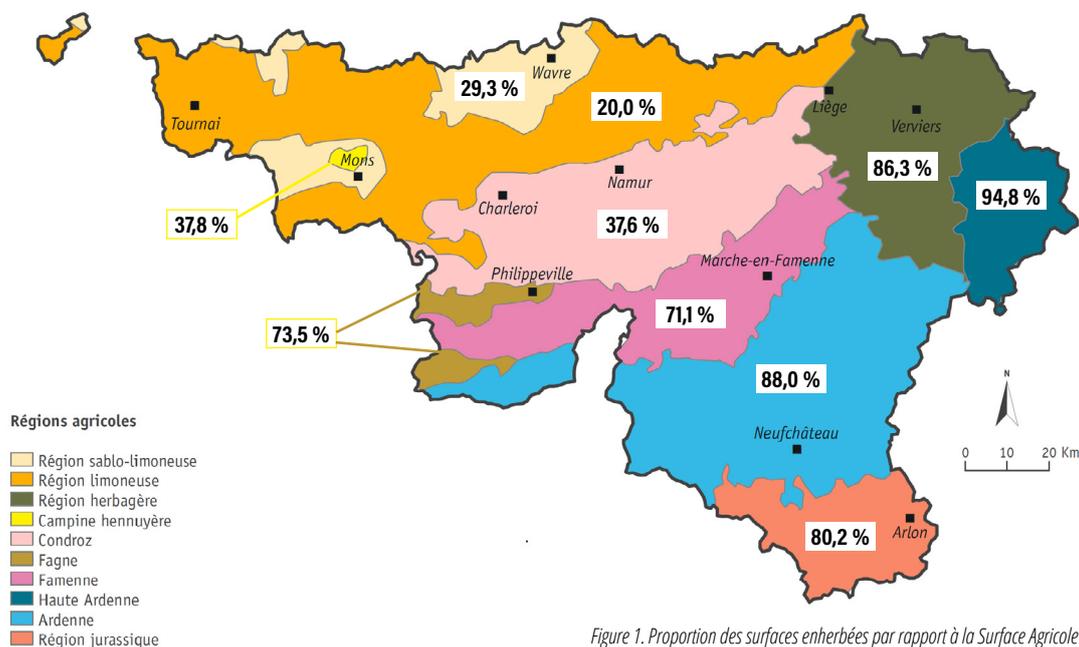


Figure 1. Proportion des surfaces enherbées par rapport à la Surface Agricole Utile (SAU) pour les régions agricoles de Wallonie (Meniger, 2017 d'après Statbel 2016).



En Wallonie, le secteur agricole est fortement dominé par les élevages et plus précisément par l'élevage bovin laitier et viandeux. Les élevages de granivores, traditionnellement de faible importance, ont connu un développement non négligeable au cours des dernières années. Ces productions apportent en effet aux exploitations wallonnes une diversification d'activités et donc de revenus (SPW 2020 a).

En Wallonie, ce sont les produits de l'élevage qui constituent le poste le plus important de création de valeur au niveau de la production agricole avec une valeur de 972,5 millions d'euros, soit 54,7 % du total du secteur agricole. Elle est composée à 50% de la valeur des animaux viandeux (491 millions d'euros) et à 50% des produits des animaux (481 millions d'euros). Les produits des animaux sont constitués des produits laitiers (451 millions d'euros) et des œufs (31 millions d'euros) (SPW 2020 a).

LES DIFFÉRENTS TYPES DE VIANDE

Parmi les différents types de viandes, la viande bovine occupe la place la plus importante en termes de production en Wallonie (près de 8.000 producteurs élèvent des bovins de différentes races). La consommation de viandes de porcs et de volailles est supérieure à celle de la viande bovine mais les quantités produites en Wallonie sont pour leurs parts bien inférieures (près de 500 producteurs de porcs et plus de 400 producteurs de volailles de chair). La Wallonie produit également de la viande d'agneau (plus de 500 producteurs professionnels).

Tableau 1 : Importance des différentes productions de l'élevage wallon pour la production de viande, d'œufs et de foie gras.

| Production | Nombre d'éleveurs wallons | Nombre d'animaux en Wallonie | Taux d'auto-provisionnement belge | Part de la Wallonie dans la production belge (% du cheptel national) | Part du bio (nombre d'éleveurs et cheptel) |
|------------------------------|---|---|---|--|--|
| Bovins viandeux | 5 050 détenteurs de vaches allaitantes pour 7 480 détenteurs de bovins. | 231 000 vaches allaitantes (pour 1 052 000 bovins laitiers et viandeux confondus). | 128 % (tient compte de la viande bovine issue du troupeau laitier et des veaux de boucherie) ² | 62 % du cheptel viandeux national ¹ | 24 200 vaches allaitantes ⁶ (10 % du cheptel) |
| Porcins | 420 détenteurs de plus de 10 porcs ¹ | 382 000 places ^{1,***} | 238 % ² et environ 30 % pour la Wallonie ⁴ | 6,3 % du cheptel national ¹ | 15 000 porcs gras et 1 100 truies ⁶ |
| Ovins | 5 620 détenteurs dont 540 à vocation de production agricole (cheptel de minimum 30 brebis) ^{3,*} | 82 150 brebis dont 49 780 à vocation de production agricole (cheptel de minimum 30 brebis) ⁴ | 16 % ² | 21 % ² | 25 000 ovins, à vocation de production ou de loisir ⁵ Environ 35 % du cheptel professionnel |
| Poulets de chair | 250 ¹ Plus de 335 éleveurs professionnels en Wallonie, dont 145 en bio et une 20aine en produits de qualité ⁵ | 6 320 000 places de poulets ^{5, **} | 227 % ² et environ 50 % pour la Wallonie ^{5**} | 17 % ¹ Mais 75 % pour les volailles alternatives ⁵ | 4 100 000 poulets vendus ⁶ |
| Poules pondeuses | 152 ¹ dont une 40aine de poulaillers mobiles ⁵ | 2 160 000 ⁵ 1 780 000 ¹ | 109 % ² et environ 33 % pour la Wallonie ⁵ | 14 % du cheptel mais 29 % en valeur ¹ | 339 000 poules pondeuses ⁶ |
| Volailles à foie gras | | 25 000 ⁵ | 2 % ⁵ | Environ 50 % ⁵ | Le gavage n'est pas autorisé en agriculture biologique |
| Lapins | | 5 500 lapines ⁵ | 88 % ² | Environ 33 % ⁵ | |

¹ SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement 2022. Direction de l'Analyse économique agricole. <https://etat-agriculture.wallonie.be/home.html>

² Statbel 2021. Bilans d'approvisionnement

* 96 % des détenteurs d'ovins (presque 5 000) possèdent moins de 30 brebis et sont considérés comme hobbyistes.

** On produit plusieurs lots de poulets par année. Ce nombre varie selon le modèle de production.

*** Une place de porc équivaut à l'espace occupé par 1 animal à un instant t. Pour connaître le nombre de porcs produits sur l'année, il faut multiplier ce chiffre par 2,5 qui correspond au nombre moyen de cycles de production.

Sur base des données Sanitrace 2020

⁴ Estimations du Collège des Producteurs, sur base des données Sanitrace 2018 et des chiffres du bio 2018 (communication personnelle de BioWallonie)

⁵ Estimation faite par le Collège des Producteurs avec les acteurs du secteur.

⁶ APAQ-W et Biowallonie, 2022. Les chiffres du bio 2021 en Wallonie



CHARGE DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE

Estimation du nombre d'animaux pour pouvoir faire vivre un ETP (Equivalent Temps Plein) ;

L'élevage est une activité qui nécessite un soin journalier et constant des animaux. L'alimentation des animaux, l'abreuvement, la surveillance sanitaire, les naissances, la gestion des imprévus, etc. C'est une activité de tous les jours, parfois même de la nuit. Par ailleurs, tout une série de tâches sont plutôt liées aux rythmes des saisons (gestion des cultures et fourrages produits pour les animaux, nettoyage des installations, tonte des animaux, etc.). On distingue donc le travail d'astreinte qui est déterminé par les activités qu'il est nécessaire de mener tous les jours pour le bien-être des animaux des activités saisonnières (travail de saison). Enfin les exigences législatives et économiques ont fortement augmenté le travail administratif dans le secteur de l'élevage au cours des dernières décennies.

Pour faire face aux pics de travail journaliers ou saisonniers ou pour l'aider dans le travail administratif, l'éleveur / l'éleveuse fait souvent appel à l'aide bénévole de la famille (traite, soin des jeunes animaux, travaux aux champs, etc.).

- Une UT (Unité de travail, cela correspond à un ETP agricole) gère en moyenne 52 vaches allaitantes et leur suite. D'un point de vue charge de travail pour un éleveur spécialisé dans l'élevage de bovins viandeux, un cheptel d'environ 80 vaches allaitantes (ou 160 UGB) par personne est la limite au-delà de laquelle les éleveurs spécialisés (la ferme est principalement orientée vers la production de bovins viandeux) ont du mal à se dégager assez de temps pour faire face aux imprévus. La taille idéale du cheptel d'un point de vue "travail" a été fixée à 80 vaches allaitantes ou 160 UGB par personne, en croisant, en croisant les hypothèses qui conduisent à un temps de travail « acceptable » et l'expérience des conseillers « travail ». (OTEL 2, 2022).
- L'éleveur professionnel wallon détient en moyenne 92 brebis, ce nombre ne permettant absolument pas de dégager un salaire (exception faite de certains élevages producteurs de lait de brebis). En théorie, une UT gère 485 brebis en filière viande. Une estimation théorique du revenu montre qu'élever 485 brebis en 2020-2021 ne permettait pas de rémunérer l'éleveur au barème de la Commission paritaire 144, soit 10,95 € / heure, toutes aides PAC incluses. Pour atteindre ce salaire, l'éleveur devrait gagner 6 € de plus par brebis.

DIMINUTION DE LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE

Les progrès dans de nombreux domaines comme l'utilisation d'engrais, la sélection de plantes et d'animaux à haut rendement, l'amélioration des techniques et des connaissances liées à ces productions, la mécanisation ou encore l'encadrement des producteurs ont conduit à une amélioration de la productivité du travail et par conséquent à une augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles et à la diminution du besoin en main d'œuvre par animal et par ha (SPW, 2021).

D'autres raisons peuvent également expliquer la diminution de la main-d'œuvre dans le secteur agricole : les contraintes horaires du métier, l'externalisation croissante des travaux à des entrepreneurs agricoles, l'importance du capital à investir lors d'une reprise, etc. L'attractivité de la profession pâtit également de son isolement social : travaux journaliers souvent lourds et exigeants, éloignement des agriculteurs des autres acteurs de la société et notamment des consommateurs... A cela s'ajoutent des risques externes, comme les accidents climatiques, les épizooties ou l'exposition aux fluctuations des marchés, mais aussi des risques internes, comme les accidents du travail. Ces raisons expliquent entre autres le problème de transmission des exploitations menant à l'érosion du nombre d'agriculteurs depuis de nombreuses années (SPW, 2021). Il faut aussi mettre en avant l'importance de l'investissement à réaliser pour reprendre le capital de production (terres, bâtiments, matériel roulant, cheptel, etc.) avec une rentabilité très faible au regard des sommes à investir pour pouvoir se lancer.

Afin de dégager un revenu suffisant, certains agriculteurs combinent aujourd'hui leur travail d'agriculteur avec une source de revenu externe à l'exploitation agricole. De ce fait, de nombreux agriculteurs sont aujourd'hui « double-actifs ».

En 2019, un travailleur belge occupé à temps plein gagnait en moyenne 3 758 € brut par mois alors que pour l'agriculteur wallon, cette moyenne était de 2 095 € par mois, en sachant que l'éleveur est moins bien rémunéré que l'agriculteur wallon moyen. 2,5 % des travailleurs belges gagnaient moins de 2 000 € par mois (Stabel, 2021 b). Cette disparité salariale ne tient pas compte d'une disparité en termes de charge de travail, la charge de travail de l'éleveur étant généralement supérieur à un horaire de 38 heures par semaine.

Tous ces paramètres font qu'il est difficile de motiver des jeunes à se lancer dans la reprise ou le lancement d'une activité d'élevage malgré la passion qui est la leur.



L'ÉLEVAGE POUR LA 02

PRODUCTION DE VIANDE EN WALLONIE



LA VIANDE BOVINE EN WALLONIE

L'ÉLEVAGE DE BOVINS EST UN PILIER IMPORTANT DE L'AGRICULTURE WALLONNE.

En 2021, pas moins de 59% des exploitations agricoles wallonnes détenaient des bovins, soit près de 7 500 détenteurs de bovins (dont 5 050 détenteurs de bovins allaitants). Le secteur de la viande bovine a subi de profonds changements depuis les années 1990. Le nombre de détenteurs de bovins est passé de 23 800 en 1990 à 7 640 en 2020. En 3 décennies, le nombre de détenteurs de vaches allaitantes a diminué de 39 % (SPW, 2022).

En Wallonie, le cheptel bovin a diminué de 30% entre 1990 et 2020 (1 069 000 bovins en 2020) :

Le déclin du cheptel allaitant est symptomatique d'une baisse de la production de viande bovine et des problèmes de rentabilité des éleveurs. Ceci engendre une difficulté pour la reprise de ferme, la plupart des jeunes ne pouvant ou souhaitant pas se lancer dans l'élevage de bovins viandeux.

AU NIVEAU DE LA PRODUCTION, ON CONSTATE DES SPÉCIFICITÉS NOTABLES À LA WALLONIE :



L'ÉLEVAGE BOVIN WALLON SE CONCENTRE SUR L'ÉLEVAGE BOVIN ALLAITANT, (LE TROUPEAU ALLAITANT WALLON REPRÉSENTE 62 % DU CHEPTEL ALLAITANT BELGE, CONTRE 36% DU CHEPTEL POUR LES VACHES LAITIÈRES). À CÔTÉ DES RACES LOCALES (L'EMBLÉMATIQUE BLANC BLEU BELGE, LA BLANC BLEU MIXTE OU LA ROUGE-PIE DE L'EST), UNE DIVERSITÉ DE RACES EST PRÉSENTE EN WALLONIE : LIMOUSINE, BLONDE D'AQUITAINE, CHAROLAISE, PARTHENAISE, SALERS, ETC. LA PRODUCTION EST DIVERSIFIÉE SOUS DIFFÉRENTS LABELS DE QUALITÉ ;



L'EXPLOITATION BOVINE WALLONNE EST DE TYPE « NAISSEUR-ÉLEVEUR » AVEC PEU D'ENGRASSEMENT DES BOVINS DANS L'EXPLOITATION D'ORIGINE (ESTIMÉE À 20-25 % DES ANIMAUX QUI SONT ENGRAISSÉS DANS LA FERME OÙ ILS SONT NÉS) ET UNE TRÈS FAIBLE PRODUCTION DE VEAUX DE BOUCHERIE, ENGRAISSÉS PRINCIPALEMENT EN FLANDRE ;



LE CONTEXTE PÉDO-CLIMATIQUE EXPLIQUE LA PART IMPORTANTE D'UN ÉLEVAGE EXTENSIF EN WALLONIE (IMPORTANCE DES PRAIRIES). L'ENGRASSEMENT DES BOVINS ÉTANT PLUS PRATiqué EN FLANDRE.



10 % DES BOVINS (VIANDEUX ET LAITIERS) PRÉSENTS EN WALLONIE SONT SOUS CERTIFICATION BIOLOGIQUE 104 000 SUR 1 052 000 (APAQ-W ET BIOWALLONIE 2022). LA WALLONIE REPRÉSENTE LA TOUTE GRANDE MAJORITÉ DES BOVINS SOUS CERTIFICATION BIOLOGIQUE PRÉSENTS EN BELGIQUE.



La réduction du nombre de détenteurs va de pair avec une augmentation des cheptels détenus par éleveur. La taille des exploitations tend donc à augmenter légèrement (la moyenne dans une exploitation viandeuse est de 46 vaches allaitantes). Les reprises familiales sont quant à elles de plus en plus difficiles d'un point de vue économique. Ce qui pose actuellement question quant au maintien du modèle d'une agriculture familiale, à taille humaine, et rentable. De plus, cet agrandissement de la taille des cheptels lié à une recherche accrue de compétitivité génère une pression sur la qualité de vie au travail des éleveurs de bovins et diminue l'attractivité du métier aux nouvelles générations qui sont plus sensibles à l'équilibre vie professionnelle et vie privée.

Une autre difficulté de la production de viande bovine est le fait de travailler sur des temps longs. L'incertitude économique du retour sur investissement est élevée pour les éleveurs qui prennent la décision d'engraisser leurs animaux avant de les vendre. En effet, entre la naissance et la vente d'un animal engraisé par un éleveur, il s'écoule presque 2 années pour les taurillons et plusieurs années pour une vache. Les coûts de production et le prix de vente peuvent donc fortement évoluer pendant cette période et jouer sur la rentabilité des éleveurs (sécheresse, évolution du prix des aliments, etc.). Pour les éleveurs vendant des animaux maigres et ceux qui engraisent des animaux achetés à d'autres éleveurs, cette incertitude existe également même si les délais sont plus courts que ceux mentionnés plus haut.

Les emplois de la filière viande bovine ne s'arrêtent pas à la ferme mais concernent tous les maillons. En Wallonie, la filière viande bovine représente environ 12 000 emplois (Commission filière viande bovine, 2019, et estimation interne). La consommation de viande bovine belge permet donc de soutenir ce tissu économique local et le savoir-faire déployé par les éleveurs et les acteurs de la transformation et de la distribution. Encore faut-il que le prix de vente permette à tous les acteurs de se dégager un revenu juste, ce qui n'est pas toujours évident.

En effet, une carcasse est constituée de morceaux de choix à haute valeur (classiquement les morceaux à cuisson rapide ; entrecôtes, contrefilet, steaks, etc.) et de morceaux à cuisson lente (muscles servant principalement à la préparation de carbonnades et de haché) ayant une valeur plus faible. Afin de valoriser l'ensemble de la carcasse (la viande est un produit frais avec une courte DLC qui doit être vendue rapidement) et parfois par stratégie commerciale, la viande est parfois vendue à un prix très bas (parfois en promotion) qui ne permet à tous les acteurs de toujours s'y retrouver financièrement



Le chiffre d'affaire des producteurs bovins viandeux représente en **EN WALLONIE 360 000 MILLIONS D'EUROS**

16%

est la valeur totale de la production agricole en Belgique (**28 % en Wallonie**).

127%

est le taux **d'auto-provisionnement** en Belgique est

PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE (PIB)⁹ BELGE 252 140 Tonnes équivalent carcasse (2020) dont 52 754 Tonnes de veaux de boucherie (2018) (SPW 2020 a, Statbel 2021 a)

PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE (PIB) WALLONNE en 2020 : 126 200 Tonnes équivalent carcasse (soit 50 % de la PIB belge) (SPW 2020 a).

LA PRODUCTION NETTE WALLONNE¹⁰ en 2021 était de 205 000 abattages et 90 600 Tonnes équivalent carcasse. "Calculs effectués avec le SPW Direction de l'Analyse Economique Agricole sur base des chiffres fournis par la Cellule Wallonne de Classement des Classifications de Carcasses (CW3C)¹¹.

La Production Indigène Brute correspond au nombre d'abattages auquel on additionne les exportations et on soustrait les importations d'animaux vivants. Cela correspond donc à la quantité d'animaux élevés sur le territoire considéré et abattu dans l'année (peu importe la localisation de l'abattage). La production nette est égale à la quantité de viande en équivalent carcasse produite en Région wallonne sur base des abattages réalisés sur le territoire wallon. Tous les animaux abattus en Wallonie ne sont pas wallons et tous les animaux wallons ne sont pas abattus en Wallonie.



POINTS D'ATTENTION

La viande bovine est souvent pointée du doigt quand on parle des recommandations nutritionnelles liées à la consommation de viande rouge ou de l'impact de l'élevage dans la production de gaz à effet de serre. Pourtant, dans le contexte de préoccupations relatives au bien-être animal et à l'environnement, la production de viande bovine en Wallonie a des atouts non négligeables à faire valoir. L'élevage wallon est en effet lié à l'utilisation de la prairie, un réservoir important de carbone qui participe également au bien-être animal et au maintien de biodiversité.

Une communication claire remettant les informations dans le contexte wallon (les griefs formulés étant souvent issus de données ou images propres à des contextes différents de la situation wallonne), et montrant de manière objective les impacts et contributions de l'élevage wallon et belge permettrait au consommateur de choisir le régime alimentaire lui convenant le mieux en toute connaissance de cause.

La valorisation dans le secteur Horeca et des collectivités (enseignements, santé et entreprises) de la viande locale qui est en concurrence avec de la viande importée est également un des enjeux principaux du secteur.

De manière générale, la filière de la viande bovine rencontre des problèmes importants de rentabilité. Les différentes analyses menées, montrent un réel souci de rentabilité de la filière

viande bovine en région wallonne (« Plan de développement de la filière à l'horizon 2030 » de la commission filière viande bovine, « Evolution de l'agriculture et horticulture wallonne 2019 » du SPW ARNE, « Etude de la composition du prix de la viande bovine » du SPF Economie). Ce problème pose la question de la continuité d'une offre suffisante en bovins viandeux pour répondre à la demande des consommateurs dans les années à venir au vu de la diminution importante de cheptel en cours. En effet, ces dernières années, le cheptel diminue plus vite que la consommation de nos concitoyens.

La filière bio est dans une situation de suroffre par rapport à la demande qui se développe lentement et ne permet pas à tous les animaux d'être valorisés en viande bio vers les consommateurs sur le marché national.

Aussi, la reprise des exploitations est un réel souci étant donné que la profession est vieillissante (la moitié des agriculteurs a plus de 55 ans). Seulement 14 % des éleveurs de bovins viandeux de plus de 50 ans avait un successeur connu en 2016 (SPW, 2021). Le contexte économique difficile des exploitations ainsi que les messages négatifs véhiculés par des ONG et activistes sur l'élevage et la viande et souvent relayées par la presse n'encouragent pas les jeunes à se lancer dans le métier.



LA VIANDE PORCINE EN WALLONIE

DES EXPLOITATIONS DE PETITE TAILLE, AVEC UN FORT LIEN AU SOL

En 2021, on dénombre 420 détenteurs de porcs en Wallonie. Cette activité ne concerne que 3 % des exploitations wallonnes alors qu'en 1990, elle était présente dans 7 % de celles-ci. En trois décennies, le nombre de détenteurs a environ été divisé par 5, soit une perte de 80 %.

La Wallonie se caractérise par des exploitations porcines de type familial. Le porc constituant généralement une voie de diversification. Le développement de la production sous cahier des charges de qualité différenciée est important, à côté de la production de type standard. La production en qualité différenciée répond à des exigences supplémentaires qui au final amènent une plus-value au producteur et, lui permet de mieux résister à ces difficultés. A côté de la qualité différenciée, il existe également des élevages de porcs Bio qui répondent à des exigences de production européenne. La demande des consommateurs belges en porcs Bio dépasse actuellement l'offre. Enfin des producteurs réalisent également de la sélection pour l'amélioration génétique.

CHIFFRES CLÉS VIANDE PORCINE



382 000

nombre total de **places de porcs**

420 exploitations

nombre d'exploitations en 2020

Soit 8 fois moins d'exploitations qu'en Flandre.

Nombre de porcs produits

= 6 % DE LA PRODUCTION PORCINE BELGE

Cheptel moyen en 2020 : 910 places de porcs/ exploitation en Wallonie contre 1 670 en Flandre. Les exploitations wallonnes sont majoritairement de petite taille, à caractère familial puisque **65 % des exploitations possèdent moins de 1000 places de porcs**

69 260 TONNES

= Production nette (abattages) en 2018 (6,5 % de la production nette belge) (SPW 2020 a).

Une place de porc équivaut à l'espace occupé par 1 animal à un instant. Pour connaître le nombre de porcs produits sur l'année, il faut multiplier ce chiffre par 2,5 qui correspond au nombre moyen de cycles de production.



POINTS D'ATTENTION

Même en qualité différenciée, la mauvaise image du secteur empêche souvent les producteurs de s'installer. En effet, les projets d'installation de porcheries et même de porc plein air font souvent l'objet d'une levée de boucliers de riverains.

Le bien-être est un sujet sensible. De nombreuses études sont réalisées à l'échelle européenne pour développer des méthodes alternatives à la castration répondant aux exigences des consommateurs et économiquement supportables.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PORCIN EN WALLONIE

En Wallonie, le lien au sol reste fort, permettant un potentiel de développement pour la production porcine, d'autant qu'elle n'est autosuffisante en viande de porc qu'à hauteur de 30 %. Il faut aussi noter que la viande de porc reste la première consommée par les citoyens belges, représentant 51 % de l'ensemble des viandes consommées en Belgique en 2021, soit environ 33 kg/habitant/an (consommé sous forme de viande fraîche, de préparations de viande ou de charcuterie).

DES MODES DE PRODUCTION DIVERSIFIÉS

Lorsqu'on analyse plus en détails les catégories d'animaux, on constate un déséquilibre dans la production avec une proportion de naissance moindre en Wallonie qu'en Flandre alors que l'engraissement est proportionnellement plus pratiqué. Pour des raisons de pression environnementales, la Flandre a développé des contrats d'engraissement en intégration. Des porcelets viennent donc se faire engraisser en Wallonie.

L'élevage de porcs en Wallonie se caractérise aussi par une grande diversité dans les modes de production : 20 % des producteurs et des porcs produits sous label de qualité différenciée Région wallonne et Bio, alors que d'autres font de la sélection (Porc Piétrain belge, patrimoine génétique) ou produisent dans le système classique, dit « standard » dans des fermes de taille familiale.

La qualité différenciée répond à un cadre réglementaire wallon fort, qui amène une plus-value au producteur, une valorisation de la production et des contrôles strictes via un organisme certificateur indépendant.

La production de porcs biologiques a un potentiel de développement car la demande dépasse l'offre

POURQUOI UNE TELLE PRESSION SUR LES PRIX, POURQUOI EST-IL DIFFICILE DE GAGNER SA VIE EN PRODUCTION PORCINE ?

Le marché de la viande de porc peut être qualifié de globalisé à l'échelle mondiale et européenne, ce qui met une pression forte sur les producteurs. Les prix dépendent en effet de quelques poids lourds de la production, tels que l'Allemagne ou l'Espagne. Ces derniers sont eux-mêmes dépendants des marchés à l'exportation auxquels ils ont accès, et ils doivent compter avec l'influence de quelques pays tels que la Chine, qui à elle seule produit 1 porc sur 2 dans le monde.

Comprendre les enjeux du commerce de la viande de porc nécessite de connaître l'organisation de ces marchés, l'impact de cette globalisation et ses répercussions tant sur le plan européen que sur le plan belge, et enfin wallon.

Au niveau national, le secteur doit aussi faire face aux orientations prises par la Flandre qui représente 94 % de la production du pays. La Flandre dispose d'une autosuffisance d'environ 455 % et la Wallonie de seulement 30 %. La production nationale atteignant environ 238 % de satisfaction de la consommation nationale (Statbel, 2021 a). Cela entraîne que plus de la moitié de la viande de porc produite en Belgique trouve un débouché commercial dans les marchés d'exportation intra ou extra-européens. Cela génère donc une pression sur le prix guidé par les gros producteurs tels que l'Allemagne.

Le contexte économique global pèse lourdement sur nos exploitations. La Wallonie connaît une diminution drastique du nombre de ses éleveurs ces 30 dernières années, passant de 2075 éleveurs en 1990 à 410 en 2020. Suite aux difficultés économiques majeures auxquelles le secteur doit et a dû faire face : accroissement du coût des matières premières, mises aux normes bien-être animal, embargo russe. La peste porcine africaine a engendré une nouvelle pression économique sur le secteur ainsi que la crise de la Covid-19 qui a fait chuter les prix à des taux historiquement bas (0,78 € / kg vif fin 2020 début 2021).

Il faut y ajouter des enjeux citoyens qui ont des impacts économiques sur les questions de bien-être animal. La castration des porcs en est un exemple criant car les distributeurs, voire les nations prennent des décisions fortes face aux pressions croissantes.

UN MARCHÉ QUI SE PARTAGE POUR MOITIÉ ENTRE EXPORT DE CARCASSES ET DE PIÈCES.

Le commerce est étroitement lié aux outils d'abattage. Historiquement, l'exportation de pièces désossées et découpées amenait une plus-value en Belgique. Aujourd'hui, exporter des carcasses vers l'Allemagne, la Pologne ou la Tchéquie est plus rentable vu le coût moindre de la main d'œuvre dans ces pays (coûts salariaux faibles, travail week-end et jours fériés). Une distorsion de concurrence qui conduit à une perte de valeur ajoutée en Belgique. En ce qui concerne les pièces, elles trouvent notamment acquéreur à bon prix pour des marchés spécifiques, comme par exemple les têtes et les pieds de porcs pour le marché asiatique.



LA VIANDE OVINE EN WALLONIE



UNE PRODUCTION LOCALE À (RE)DÉVELOPPER

Le début du XXème siècle a vu la pratique de l'élevage ovin se perdre au sein de nos campagnes, au profit du développement de l'élevage bovin. Aujourd'hui, par manque de tradition, le secteur ovin wallon manque d'éleveurs professionnels et surtout d'agneaux pour satisfaire la demande du consommateur. Au niveau belge, à ce jour, seuls 21 % de la viande ovine consommée est produite localement (Statbel, 2022 a).

Cependant, ces 10 dernières années, le secteur connaît un nouvel engouement en Wallonie. En 5 ans, le nombre d'éleveurs professionnels a été multiplié par 1,2 et même par 1,7 en 10 ans, passant de 320 en 2010 à 459 éleveurs en 2015 et 541 en 2020. Quant au nombre de brebis, il a été multiplié par 1,2 ces 5 dernières années. Cette augmentation du cheptel ovin professionnel est liée à une nouvelle prime couplée ovine (depuis 2015) mais aussi voire avant tout à un intérêt grandissant des jeunes agriculteurs pour les atouts de la spéculation : capitaux plus abordables que pour du gros bétail, réhabilitation d'anciennes étables qui ne sont plus aux normes, accessibilité aux femmes, accessibilité aux hors-cadres familiaux (rares en agriculture), possibilité d'installation et d'évolutions progressives, valorisation des cultures dérobées et autres complémentarités avec les grandes cultures agricoles mais aussi une image verte, avec environ ¼ des élevages de plus de 50 brebis qui sont en agriculture biologique.

L'élevage ovin wallon professionnel est principalement axé sur la production de viande et l'entretien des réserves naturelles. L'élevage ovin laitier est également en pleine expansion, avec, en 5 ans (2015 - 2020), un nombre d'éleveurs qui a été multiplié par 1,9 et un nombre de brebis qui a été multiplié par 1,75. Cependant, la production de lait de brebis en Wallonie reste marginale, avec un nombre de brebis laitières estimé en 2020 à 3 500 pour environ 37 éleveurs, et avec un taux d'auto-provisionnement très probablement inférieur à 10 %¹³. Contrairement à l'élevage bovin laitier, l'élevage ovin laitier wallon est systématiquement un élevage « mixte », c'est-à-dire à 2 fins : la production de lait et la production de viande au sein de la même ferme, ce qui devient rare en élevage de bovins laitiers.

LA MOITIÉ DES OVINS ET CAPRINS SONT DÉTENUS DANS DES EXPLOITATIONS OÙ SE TROUVENT ÉGALEMENT DES BOVINS

Le pâturage mixte entre bovins et ovins offre une belle complémentarité en termes d'optimisation des surfaces agricoles et de gestion du parasitisme. En effet, la présence d'ovins permet de diminuer les zones de refus dans les prairies, d'où une meilleure utilisation des surfaces pâturées et une augmentation de la production de viande à l'hectare sans intensifier le pâturage.

DES OVINS SUR LES TERRES DE CULTURES : UNE PRATIQUE ÉMERGENTE ÉVOLUANT EXPONENTIELLEMENT

En Wallonie, les ovins pâturent des prairies mais pas que... depuis 2015, de nouvelles surfaces agricoles sont pâturées en période hivernale : les cultures dérobées, à savoir les cultures implantées entre deux cultures de rente. Tous les éleveurs ne disposant pas ou pas assez de cultures dérobées sur leur ferme, la pratique s'est surtout développée via des partenariats gagnant – gagnant entre l'éleveur et le cultivateur, les premiers partenariats ayant vu le jour en 2017. Ainsi, en 2017, quelques 75 hectares de cultures dérobées étaient pâturés par des ovins en Wallonie. 3 ans plus tard, soit fin 2020, les surfaces de cultures pâturées étaient estimées à plus de 1 200 hectares. Entre temps, le pâturage des cultures a dépassé le seul cadre des cultures dérobées (qui restent néanmoins largement majoritaires) pour s'étendre au pâturage de cultures céréalières, vignes, ... Le mouton est également parfaitement adapté pour entretenir des vergers, pépinières de sapin, ... ainsi que différents espaces verts publics et privés (écopâturage).

L'entretien de ce type de surfaces est compatible avec une production de viande, à travers l'usage de races viandeuses (contrairement aux réserves naturelles nécessitant souvent des races plus rustiques).

Cette pratique qui fournit un nouveau fourrage aux moutons favorise le développement du secteur ovin en Wallonie dans un contexte où l'accès à la terre est difficile.

A travers cette pratique, le mouton devient un outil de gestion agroécologique des terres de cultures.

CHIFFRES CLÉS VIANDE OVINE



541

éleveurs wallons professionnels

(qui possèdent 30 brebis et plus)

(données Sanitrace 2020).

5 624

éleveurs en Wallonie dont 96% d'hobbyistes

(qui possèdent moins de 30 brebis)

(données Sanitrace 2020).

82 154 BREBIS

dont 60 % du cheptel entre les mains d'éleveurs professionnels

(données Sanitrace 2020).

UN EMPLOI À TEMPS PLEIN

dans le secteur du mouton **demande d'élever minimum 500 brebis**

Un secteur agricole visant la **production de viande et/ou l'entretien de l'environnement** (réserves naturelles, ...) et/ou la **production de lait**. **La seule production de laine ne permet pas de dégager un revenu de l'activité d'élevage.**

UNE TENDANCE FORTE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : plus d'un quart des éleveurs détenant **minimum 50 brebis** sont certifiés bio.

1 AGNEAU

≈ 16 kg de viande pour ≈ 42 kg de poids vif

Un cheptel varié, aux races multiples et souvent croisées. La race la plus présente au sein des livres généalogiques wallons est l'**Ardennais Roux**. Quelques-unes des autres races courantes sont l'**Ile-de-France**, le **Texel culard**, le **Texel français**, la **Romane**, le **Mouton Vendéen**, le **Mouton Charollais**, le **Suffolk**, etc.

- Une des productions agricoles wallonnes les plus déficitaires : en 2020, la Belgique produisait seulement 21 % de la viande d'agneau qu'elle consomme (Statbel, 2022 a). De grandes quantités de viande d'agneau sont importées en Belgique pour notre consommation. Les viandes consommées sont principalement d'origine néo-zélandaise, britannique et irlandaise.
- La Belgique est le pays européen présentant le plus faible taux d'auto-provisionnement en viande ovine. En produisant 96 % de la viande ovine de ce qu'elle consomme en 2020 l'Union européenne est relativement auto-suffisante en cette viande.
- 0,9 kg de viande commercialisable par habitant et par an. Cela représente 1,5 % de la viande consommée par le belge moyen (Statbel 2022 a)



POINTS D'ATTENTION

Le consommateur wallon semble régulièrement se tromper ou ignorer l'origine de la viande d'agneau qu'il consomme. Ainsi, en 2012, une enquête du CRIOC en 2012 révèle que seuls 37 % des acheteurs wallons pensent acheter de l'agneau importé. En 2018, une autre enquête (BordBia, 2018) au sein de la population belge révèle que 60 % des sondés citent la Belgique comme origine de l'agneau acheté. Dans les deux cas, ces chiffres sont non compatibles avec la réalité des chiffres de production et d'importation.

Le consommateur belge privilégie la consommation de certains morceaux de viande ovine, telles que les côtes. La distribution belge estime qu'elle vend environ 100 selles (soit le dos de l'agneau qui comprend les côtes) pour 10 paires de gigots pour 1 épaule. Ce « déséquilibre matière » s'équilibre pour les marchés exportateurs de viande d'agneau, d'autres régions du monde grandes consommatrices de viande ovine privilégiant la consommation de l'avant de la carcasse. La viande ovine importée ne l'est d'ailleurs très généralement pas en carcasses entières mais sous forme de morceaux. La production wallonne étant presque exclusivement valorisée localement, cela implique un écoulement sur le marché de l'intégralité de la carcasse, et non des morceaux de choix. Ce déséquilibre matière demande parfois au boucher désireux de travailler avec de la viande ovine locale de compléter son offre par de la viande importée.

La saisonnalité de la production (automne et secondairement Pâques) est inverse à la saisonnalité de la consommation (Pâques, début de l'été, automne). Néanmoins, une part croissante d'éleveurs professionnels tend à produire de la viande d'agneau disponible toute l'année, entre autres via l'utilisation de races « modernes » qui le permettent naturellement.

La viande d'agneau est une viande peu consommée par le wallon et qui garde une étiquette de viande « festive ». La viande d'agneau est considérée comme onéreuse par 6 consommateurs belges sur 10 alors que son prix s'aligne assez sensiblement sur celui de la viande de bœuf.

Seule une quarantaine d'éleveurs ovins wallons détiennent plus de 200 brebis. L'élevage ovin est généralement un atelier de diversification au sein de la ferme ou une activité complémentaire à une activité professionnelle indépendante de l'agriculture. Rares sont les éleveurs vivant exclusivement du mouton.

La Wallonie produit peu de viande d'agneau alors que, paradoxalement, l'éleveur peine parfois à vendre son produit à un prix rémunérateur. Ce problème de commercialisation de la viande d'agneau locale rencontré par certains éleveurs est souvent à lier à un manque d'adéquation de la viande produite avec la demande de la filière viande (entre autres un manque de conformation des carcasses). Notamment, il n'est pas évident de répondre à cette demande avec la viande issue des filières lait et gestion des réserves naturelles.



LA VIANDE DE VOLAILLE EN WALLONIE

En Wallonie, la production **avicole**, que ce soit en chair ou en œufs, est sur une courbe ascendante depuis les années 90. On peut considérer que le nombre de volailles a été multiplié par 7 en 30 ans. Le développement de la filière en Wallonie est lié à une forte augmentation de la demande en viande de volaille par les consommateurs et la GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) (SPW 2021). L'essor des volailles alternatives s'est amorcé dès les années 2000, au départ via la production biologique qui constitue à présent **16% de la production régionale**. La Wallonie représente la part la plus élevée des volailles alternatives élevées dans notre pays, soit 75% de ce type de production. **Plus de 50%** des aviculteurs wallons élèvent des **volailles alternatives** en chair et pour la production d'œufs.

L'aviculture a un visage jeune et contribue à la pérennisation des exploitations, à partir de tailles d'élevage limitées, appuyant le caractère familial des exploitations. L'élevage de poulets de chair est considéré par les exploitations comme un moyen de diversification facile à mettre en place.

Encore aujourd'hui, comme le porc, cette production représente une source de diversification du revenu, ce qui, dans le climat économique actuel, explique son essor dans notre région (SPW, 2021).

Le secteur avicole est caractérisé par la diversité des espèces et des modes de production. Chacun des modèles se positionne sur un marché bien spécifique, répondant à la demande des consommateurs également très diversifiés dans leurs choix de consommation.

La vente directe par l'éleveur se prête également bien à cette activité, mais la disparition des petits abattoirs menace le maintien et le développement de ces circuits courts.

LA PRODUCTION WALLONNE :

En 2019, la Wallonie comptait plus de 400 exploitations professionnelles, 5 500 lapines reproductrices, 5,61 millions de places de poulets, (chiffres 2019) - *(estimation du Collège des Producteurs. A noter que l'on produit plusieurs lots de poulets par année (dont le nombre va varier selon le modèle de production))*.

POULETS DE CHAIR : 17 % DE LA PRODUCTION NATIONALE EN 2019, AVEC 6,32 MILLIONS DE PLACES EN 2019. PLUS DE 400 ÉLEVEURS PROFESSIONNELS, DONT ENVIRON, 145 EN BIO (100 CITÉS EN 2017) ET UNE VINGTAINE EN PRODUITS DE QUALITÉ (SOIT PLUS DE 50 % DES PRODUCTEURS EN PRODUCTION ALTERNATIVE). LE CHEPTEL MOYEN EST DE 25 300 TÊTES EN WALLONIE EN 2020.

PONDEUSES : 14 % DES TROUPEAUX DE LA PRODUCTION NATIONALE EN 2019, SOIT UN CHEPTEL DE PRÈS DE 2,16 MILLIONS DE PONDEUSES DE CONSOMMATION ET DE REPRODUCTION ET DE POULETTES PRÊTES À PONDRE EN 2019. LE CHEPTEL MOYEN EST DE 11 700 TÊTES EN WALLONIE EN 2020.

CANARDS À FOIE GRAS : 25 000 ANIMAUX PRODUISANT 12-13 TONNES DE FOIE GRAS, SOIT LA MOITIÉ DE LA PRODUCTION BELGE MAIS LA MAJORITÉ DES ÉLEVEURS. CEUX-CI SONT TOUS INSTALLÉS EN CIRCUITS COURTS

LAPINS : 1/3 DE LA PRODUCTION BELGE, AVEC 5 500 MÈRES.



POINTS D'ATTENTION

La Wallonie augmente progressivement sa production de volailles et d'œufs depuis 30 ans, mais reste loin d'autosuffire à la consommation régionale. Les opportunités de développement sont bien présentes, d'autant plus en production de type alternatif. Celle-ci rencontre de plus en plus la demande du consommateur et la Wallonie détient des atouts territoriaux pour la développer. Faciliter l'installation de ces élevages est important, que ce soit au niveau des permis d'environnement, des aides à l'installation et du développement d'outils locaux d'abattage/transformation des produits.

Même si la viande de volailles est un produit apprécié des consommateurs, l'image de l'élevage, surtout en production de poulet standard qui reste la plus consommée, n'est pas bien perçue des citoyens. Les enjeux liés à l'environnement et au bien-être pour les différentes catégories d'élevage sont présents. Un travail soutenu d'information objective vis-à-vis du grand public est nécessaire. La production de foie gras, production locale, artisanale, extensive et strictement réglementée, en fait partie.

CHIFFRES CLÉS POULET DE CHAIR



13,8 KG/HAB

de viande commercialisable
Consommation apparente
(Statbel 2022 a)

227 %

Taux auto-approvisionnement belge
(Statbel 2022 a)

PLUS DE 335 ÉLEVEURS PROFESSIONNELS DE POULETS EN WALLONIE,

dont 145 en bio et une 20^{aine} en produits de qualité

NOUS CONSOMMONS

2 FOIS

plus de poulets que nous en produisons
En Wallonie

LA PRODUCTION NETTE (= ABATTAGES) ÉTAIT DE 76 600 TONNES EN 2018 EN WALLONIE (soit 16 % de la production nette belge) (SPW 2020 a).

CHIFFRES CLÉS ŒUFS



168 ŒUFS/HAB.

Consommation (2013)

109%

Taux auto-approvisionnement (2013)

152

EXPLOITATIONS professionnelles (dont une 40^{aine} de poulaillers mobiles)
(SPW, 2022)

nous consommons

3 FOIS

plus d'œufs que nous en produisons (évaluation interne sur base des chiffres 2013).

CHIFFRES CLÉS FOIE GRAS



105 G/HAB

Consommation

Les belges sont les deuxièmes plus grands consommateurs de foie gras au monde derrière les français

25 TONNES

pour la production belge dont la moitié en Wallonie de foie gras cru

IMPORTATION DE FOIE GRAS CRU :

1 269 tonnes de foie gras cru et 801 tonnes de préparations à base de foie gras (CIFOG 2019).

CHIFFRES CLÉS LAPIN



2,6 KG

de viande de lapins, gibiers, buffles et pigeons

(surestimation de la conso de viande de lapin)
(Statbel 2021 a).

100%

Taux auto-approvisionnement

(Statbel 2022 a).



LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE VIANDE EN BELGIQUE ET EN WALLONIE

La qualité et la sécurité de la viande belge ainsi que le savoir-faire des entreprises belges du secteur de la viande est reconnu en Belgique et à l'étranger.

Le secteur de la transformation de viande occupe 5 300 travailleurs au niveau national répartis dans 180 entreprises pour un chiffre d'affaire de 3,8 milliards d'€ (FEVIA, 2022, FEBEV, FENAVIAN, AGROFront, 2019).

L'industrie de la viande joue un rôle important dans l'économie belge comme le reste de l'économie agro-alimentaire (qui est le 1er employeur industriel en Belgique). Les produits agricoles (animaux, produits animaux, végétaux et produits issus de leur transformation et les graisses) représentant 5 % des exportations de notre pays.

En 2019, la Belgique a exporté 159 000 T de viande bovine et 772 000 T de viande porcine. 90 % de ces exportations ont été dirigées vers d'autres pays de l'EU. La qualité de notre viande est très appréciée, ici et à l'étranger. Il faut cependant préciser que la proportion des entreprises wallonnes dans ces exports est bien moins importante que celle des entreprises flamandes.

Presque 100 abattoirs se répartissent sur l'ensemble du territoire national, la majorité se situent en Flandre. On recense une soixantaine d'abattoirs d'ongulés (ruminants et porcins) et une trentaine d'abattoirs de volailles au niveau national (dont 6 abattoirs de volailles en Wallonie) (chiffres fournis par la FEBEV et le VIP). La plupart des abattoirs sont spécialisés pour une espèce. Il existe cependant des abattoirs accueillant plusieurs espèces sur un même lieu (bovins, porcins et ovins par exemple). Il n'existe plus d'abattoir spécialisé uniquement pour les ovins ou les caprins en Belgique. Les abattoirs belges sont de tailles diverses allant de très petits abattoirs liés à une boucherie à de plus grands abattoirs publics ou privés.

L'activité d'abattage est un secteur qui est dans une situation difficile. Il a subi un phénomène de concentration qui a abouti à une réduction drastique du nombre d'abattoirs (en une trentaine d'années, la Wallonie a perdu la moitié de ses abattoirs, leur nombre passant de 60 à 30). Les mises aux normes sanitaires du début des années 1990 puis du début des années 2000 ont causé l'arrêt de nombreuses structures d'abattage, dont la quasi-totalité des abattoirs liés à une boucherie (il en reste 5 en Wallonie). L'accès à des outils performants de proximité est indispensable pour les producteurs et le maintien de ces outils est donc une nécessité pour les filières d'élevages.

IMPORT ET EXPORT

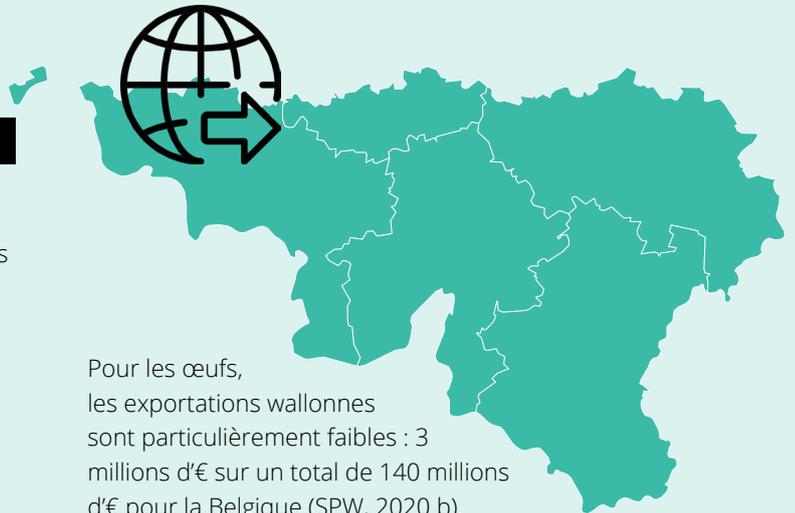
EXPORTATIONS WALLONNES DE VIANDE ET D'ŒUFS

Les acteurs wallons de la transformation sont relativement peu présents sur les marchés extérieurs et leur principale activité économique consiste en général à satisfaire le marché national (avec parfois export direct ou par l'intermédiaire d'entreprises flamandes ou internationales). Par contre les filières de productions sont belles et bien présentes sur l'ensemble du territoire.

Les exportations wallonnes de viande bovine représentent 84 millions d'euros pour la viande bovine fraîche et congelée (sur 585 millions d'euros au niveau national) et 21 millions pour des bovins vivants en 2019). Les exportations belges se dirigent principalement vers les pays limitrophes : 70 % des exportations de viande bovine se font vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas (85 % pour la Wallonie) (SPW, 2020 b).

L'élevage, l'abattage et le commerce du porc sont des activités concentrées dans le nord du pays. Ainsi, les exportations de viande porcine au départ de la Wallonie s'élèvent à 48 millions d'€ en 2019, pour un total de 1 260 millions d'€ au niveau national, soit moins de 4 %. Au niveau belge, les exportations, sont fortement concentrées vers l'Allemagne et la Pologne, ces deux destinations totalisant ensemble plus de 60 % des exportations (SPW, 2020 b).

Les exportations wallonnes de viande de volaille représentent, en 2019, 141 millions d'€ sur un total de 759 millions d'€ au niveau national, soit 15 % du total (SPW, 2020 b).



Pour les œufs, les exportations wallonnes sont particulièrement faibles : 3 millions d'€ sur un total de 140 millions d'€ pour la Belgique (SPW, 2020 b).

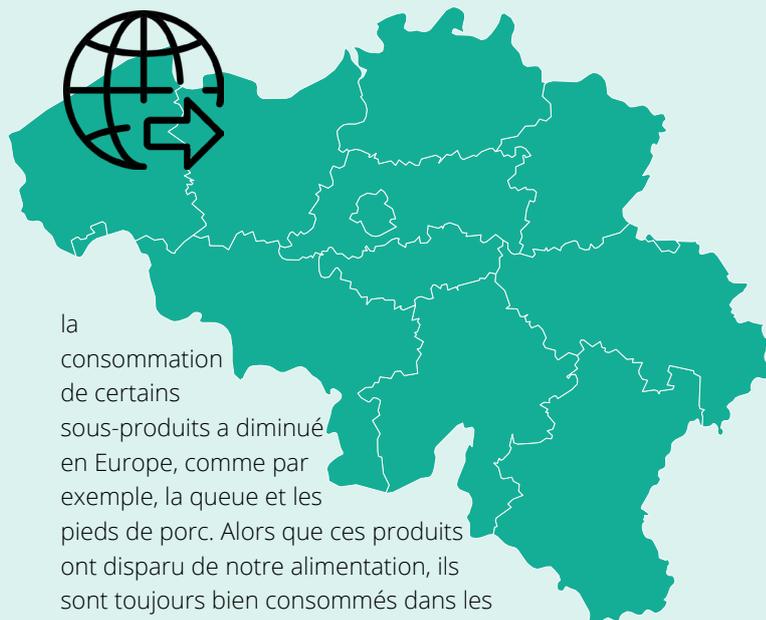
Il est important d'avoir en tête que la Belgique est un petit pays avec une position centrale sur les routes de commerces. Cela implique donc des échanges commerciaux assez importants avec des produits (dont les produits alimentaires) qui sont souvent exportés après avoir été importés (par exemple via le port d'Anvers). Dans le cas de la viande, il peut également s'agir d'animaux qui passent une frontière pour se faire abattre, découper voire transformer et retournent ensuite dans leur pays d'origine pour être consommés sous forme de viande ou de produits transformés.

EXPORTATIONS BELGES DE VIANDE

Traditionnellement, l'industrie de la viande joue un rôle important dans l'économie belge, notamment via les exportations de viande vers l'étranger (principalement les pays limitrophes). Avec le reste de notre industrie agroalimentaire, elle représente plus de 5,3% de l'ensemble des exportations de notre pays.

Certaines filières d'élevage belge produisent pour satisfaire les besoins de consommateurs étrangers en viande, principalement dans les pays limitrophes. Mais l'export lointain est également pratiqué bien qu'il reste minoritaire.

Par exemple, la viande de porc belge est également exportée vers des destinations plus lointaines (certains pays asiatiques) suite à la complémentarité entre la demande des consommateurs belges et celle des consommateurs de ces pays. En effet, Au fil des années,



la consommation de certains sous-produits a diminué en Europe, comme par exemple, la queue et les pieds de porc. Alors que ces produits ont disparu de notre alimentation, ils sont toujours bien consommés dans les pays asiatiques. Cela permet donc de valoriser l'ensemble de la viande des porcs belges (Le sillon Belge, 2021).

EXPORTATIONS BELGES DE VIANDE EN 2021 EN VALEUR MONÉTAIRE (EN MILLIONS D'€)

| | |
|--|-------|
| Viande de porc | 1 206 |
| Charcuteries | 995 |
| Volaille | 800 |
| Viande bovine (bœuf et veau) | 624 |
| Viande ovine et caprine | 85 |
| Total (y compris, abats et autres viandes) | 4 023 |

Tableau 2. Exportations belges de viande selon le type de viande en 2021 (VLAM 2022 a). Bien que ces chiffres varient d'une année à l'autre, ceux-ci permettent d'avoir un ordre de grandeur de l'importance économique des exportations de viande belge.

IMPORTATIONS BELGES DE VIANDE

A l'inverse, la Belgique importe de la viande venant de l'étranger (des pays frontaliers européens mais également d'Amérique du Sud, des Etats-Unis et d'Océanie). Le montant des importations belges de viande était de 2 364 millions € en 2021 (tableau 3). Ces importations concurrencent les filières locales notamment sur le segment de la restauration hors domicile où la viande belge a parfois du mal à se faire une place dans les menus.



IMPORTATIONS BELGES DE VIANDE EN 2021 EN VALEUR MONÉTAIRE (EN MILLIONS D'€)

| | |
|--|-------|
| Charcuteries | 940 |
| Volaille | 341 |
| Viande bovine (bœuf et veau) | 327 |
| Viande de porc | 204 |
| Viande ovine et caprine | 145 |
| Total (y compris, abats et autres viandes) | 2 364 |

Tableau 3. Importations belges de viande selon le type de viande en 2021 (VLAM, 2022 b). Bien que ces chiffres varient d'une année à l'autre, ceux-ci permettent d'avoir un ordre de grandeur de l'importance économique des exportations de viande belge.



LA DISTRIBUTION 04

PARTS DE MARCHÉS

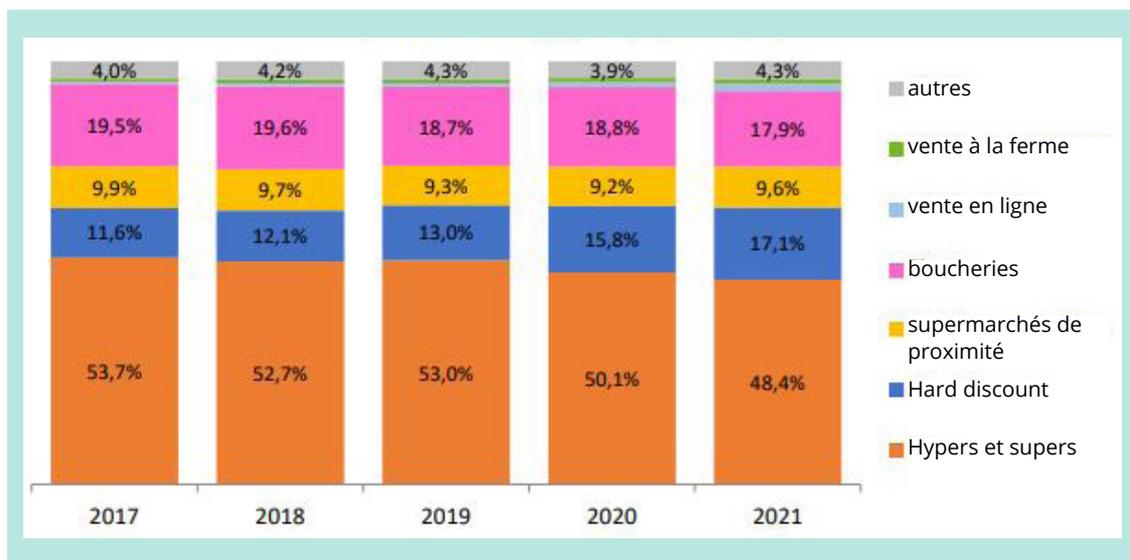


Tableau 4. Parts de marché en volume des différents canaux de distribution de la viande (VLAM, 2022 c, source des données GfK).

La grande distribution (hard discount et supermarchés de proximité inclus) représente 65% des parts de marché de la viande en Belgique. Ces dernières années, on observe une croissance des volumes de ventes dans le Hard Discount et une baisse dans les hypers et supers traditionnels. Dans le même temps, les boucheries ont perdu des parts de marché et ne représentent plus que 18 % des parts de marché de la viande en volumes (et presque 23 % en valeur). La vente directe (colis), la vente en ligne et les marchés et les petites épiceries de quartiers ont légèrement augmentés ces dernières années et représentent 7 % des parts de marché en volume (VLAM 2020a, VLAM, 2021, VLAM 2022 c).

LES BOUCHERIES

Les boucheries restent un maillon emblématique dans la distribution et la valorisation de la viande. En effet, le conseil que l'on trouve en boucheries, la qualité des viandes, charcuteries et plat préparés restent des facteurs de choix pour de nombreux consommateurs bien que les prix pratiqués soient plus importants que dans d'autres canaux de vente.

Le métier de boucher fait face à une diminution des vocations et est un métier en pénurie. Le nombre de boucheries familiales (hors grande distribution) est en diminution d'années en années en Belgique et s'élevait à 3 645 en 2015 (Petel et al., 2019).

On observe ces dernières années une augmentation du nombre de boucheries à la ferme, c'est-à-dire de famille d'éleveurs / éleveuses avec au moins une personne qui se forme au métier de boucher et qui ouvre un point de vente avec un étal de viande. La viande de la ferme côtoie éventuellement la viande d'autres éleveurs et éleveuses de la région ou parfois même de l'étranger.

LE CIRCUIT-COURT

L'évolution de la demande d'une partie des consommateurs pour des produits de proximité et le contexte économique des fermes a boosté le développement ces dernières années de la commercialisation en circuit court des produits d'élevage et la vente directe. Le contact direct avec le consommateur permettant d'expliquer son métier et étant associé pour le producteur à un prix de vente plus haut. Cependant, la rentabilité de la vente directe n'est pas toujours meilleure pour l'éleveur. En effet, si le prix de vente est plus intéressant, cela est à mettre en regard de la charge de travail et des compétences supplémentaires pour réaliser cette activité de vente, parfois avec une transformation intermédiaire en plus et des coûts qui y sont liés.

Un nombre important d'éleveurs réalise de la vente de viande directement au consommateur sous la forme de colis de viande commandés au préalable en travaillant avec un boucher ou un atelier de découpe pour la réalisation des colis. Pour réaliser cette activité, ils doivent avoir une autorisation de l'AFSCA de commerce de détail. *« Il n'existe pas de données officielles pour connaître le nombre d'agriculteurs qui commercialisent de la viande sous forme de colis. Mais, d'après l'AFSCA (2020), il existe en Wallonie 813 exploitations agricoles qui possèdent une autorisation de commerce de détail. Parmi celles-ci, certaines sont donc susceptibles de vendre de la viande pré-emballée, sous forme de colis de poids défini ou au détail, après que celle-ci ait été découpée et préparée dans un atelier hors de la ferme. Toujours selon l'AFSCA (2020), il y a en Wallonie 92 exploitations agricoles qui possèdent une autorisation de débit de viande. Celles-ci peuvent donc posséder leur propre atelier de découpe à la ferme et commercialiser leur viande au détail en direct au consommateur ou encore via des colis »* (Turlot et al., 2021).

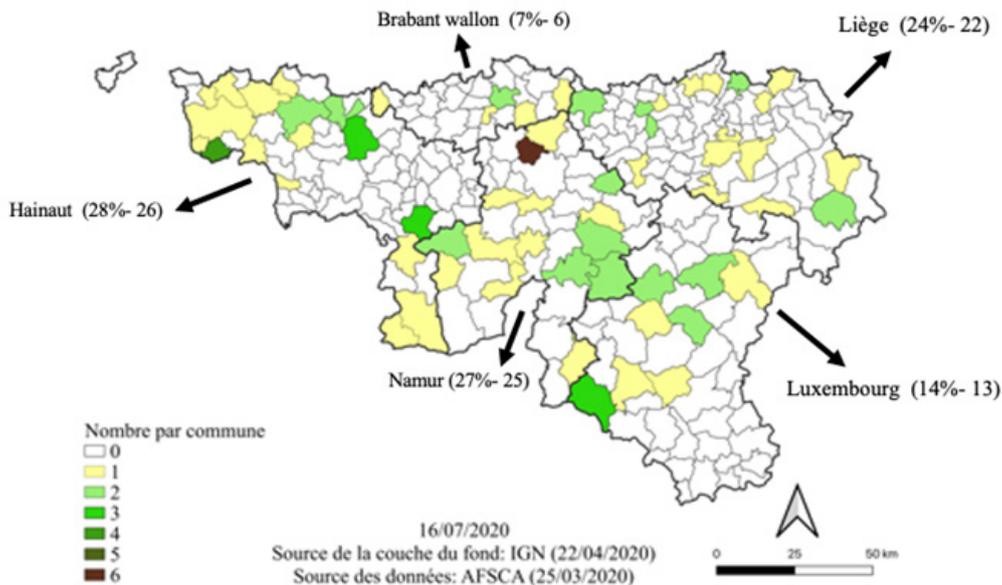


Figure 2. Répartition des boucheries à la ferme en Wallonie. Carte réalisée par Wuine sur base des données de l'AFSCA et fournie par DiversiFerm (Wuine, 2020).

Il est également à noter que dans les filières longues (boucheries, grandes et moyennes surfaces, HoReCa) des partenariats de commercialisation en circuit-court se mettent également en place avec des producteurs seuls ou regroupés au sein de coopératives ou groupements pour valoriser leur viande.

Enfin, pour certaines viandes (bœuf, porc notamment) la viande présente en grande surface est en grande majorité issue de la production nationale, bien que l'on retrouve également de la viande importée dans certains points de vente. A contrario, la viande d'agneau disponible en GMS est très rarement d'origine locale.

Selon une étude menée par Comeos, la grande distribution belge se fournit principalement en viande belge pour son approvisionnement en viande de boeuf, de veau, de porc et de volaille

| catégorie | part d'origine belge |
|-----------|----------------------|
| Boeuf | 92,9 % |
| Veau | 88,3 % |
| Porc | 97,2 % |
| Volaille | 87,6 % |

Tableau 5 : Estimation de la part des produits alimentaires d'origine belge dans le secteur belge de la grande distribution en 2020 (communication Comeos).

CONCURRENCE DE PRODUITS IMPORTÉS

Comme cela a été évoqué dans la partie sur la viande ovine, ce n'est pas le cas pour la viande d'agneaux. En GMS, celle-ci est majoritairement issue de production importée (Iles britanniques et Nouvelle-Zélande).

les foies gras que l'on retrouve plus haut, nous sommes très loin d'être auto suffisants, les foies gras que l'on retrouve dans les points de vente sont donc très souvent importés de l'étranger pour être vendu au consommateur (parfois après transformation en Belgique).

Pour la viande bovine, la concurrence à l'import concerne surtout l'HoReCa et un petit segment de viande premium en GMS. Il s'agit de viande importée d'autres pays européens (France et Irlande principalement) et parfois de plus loin (Amérique du sud, Etats-Unis).



LA CONSOMMATION 05

EVOLUTION DE LA DÉPENSE DES MÉNAGES

L'évolution du pouvoir d'achat des ménages belges depuis l'après-guerre est à mettre en lien avec la diminution de la part des dépenses alimentaires des ménages belges. Entre 1960 et 2018 la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages est passée de 27,8 % à 11,1 %. Celle-ci étant stable autour de 11 % depuis l'an 2000 (IDD, 2020). La part de la viande et des produits de viande dans ces 11 % de dépenses a également diminué au cours du temps.

Comme le montre le graphe X., la part de la viande (charcuteries, abats et viandes préparées comprises) dans les dépenses alimentaires des Belges est passée de 36,3 % en 1979 à 22,3 % en 2018 (IDD, 2020). Si on regarde sur Statbel pour 2020, la part des produits alimentaires et boissons non alcoolisés est remonté à 16 % des dépenses des ménages (effet COVID) et la viande représentait 20,8 % de cette proportion (Statbel 2021, c)

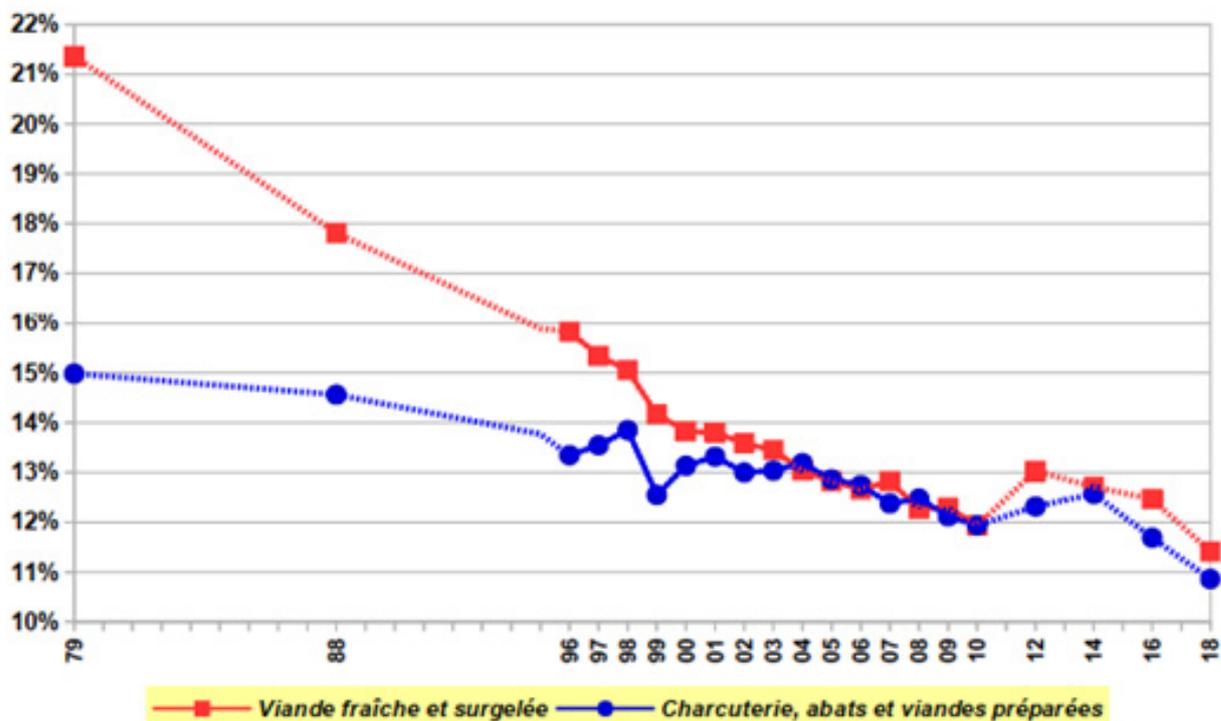


Figure 3 Parts de la viande et des produits à base de viande dans le total des dépenses alimentaires (en %) (IDD, 2020, source des données Statbel).

Pourtant la viande reste un produit de consommation courante fort apprécié des consommateurs. Un ménage belge dépense en moyenne 1 036 € par an en achat de viandes, ce qui correspond à 454 € par personne et par an (FEBEV, FENAVIAN, AGROFront, 2019).

81 % des consommateurs belges déclarent que l'origine belge de la viande qu'ils consomment est importante selon une enquête (APAQ-W AQRate, 2018). La consommation locale est d'ailleurs une réponse à plusieurs enjeux sociétaux (transparence et traçabilité de la filière, soutien économique des producteurs et filières locales et respect de l'environnement).

Seul 4 % des consommateurs ne consomment jamais de viande mais cette proportion est plus importante chez les jeunes (18-34 ans) or ce sont les chef(fe)s de ménage de demain (VLAM 2020 a). Les consommateurs sont moins nombreux à consommer de la viande de veau (84 %) et d'agneau (77%) (APAQ-W – AQRate, 2018).

Pour plus de données sur la consommation de viande en Belgique :



CONSOMMATION APPARENTE ET CONSOMMATION RÉELLE

La consommation de la population belge est estimée annuellement à partir des bilans d'approvisionnement en additionnant la production et les importations de viande et animaux en soustrayant les exportations de viande et animaux. **On appelle cela la consommation apparente. La consommation apparente correspond donc à la quantité de viande mise sur le marché national. Elle est exprimée en poids de carcasse.** Sur cette base, en 2021 la Belgique a consommé 81,7 kg de viande (poids équivalent carcasse) par habitant. Cette quantité est relativement stable sur les 10 dernières années (augmentation en 2020 après une diminution de 2010 à 2016) (Statbel 2022 a).

Cependant, cette quantité reprend la totalité de la carcasse, c'est un poids mesuré à l'abattoir incluant les os, les tendons, la peau, les tissus fibreux, la graisse, etc. qui sont écartés lors de la découpe. **Ce n'est donc pas la quantité de viande réellement consommée par les consommateurs. La quantité réellement**

consommée varie entre 60 et 88 % des chiffres en équivalent carcasse suivant l'espèce

- Quand on ramène cette **quantité en viande consommable, le belge consomme donc en moyenne 64,4 kg de viande/habitant/an toutes viandes confondues dont 32,8 kg de viande de porc, 13,8 kg de viande de volaille et 10,8 kg de viande de bœuf (veau compris).**
- Même exprimée en « kg équivalent viande commercialisable », **la consommation apparente de viande ne représente pas la quantité de viande ingérée et reste surestimée parce qu'on ne tient pas compte du gaspillage, ni de la part de cette viande destinée à l'alimentation animale (pet food).**

Au niveau mondial, la consommation de viande continue d'augmenter. La tendance est à une augmentation pour tous les types de viandes au niveau mondial. Cette augmentation de la consommation se marque surtout pour la volaille et la viande porcine et est plus faible pour la viande bovine et la viande ovine (OCDE 2020).

Cette augmentation est principalement tirée par une augmentation de la population mondiale et assez peu par une augmentation de la consommation par habitant (sauf pour la volaille et le porc dans une moindre mesure) (OCDE 2020).

La consommation de viande est liée aux niveaux de vie, aux modes de consommation alimentaire, à l'élevage et aux prix à la consommation, ainsi qu'à l'incertitude au niveau macroéconomique et aux chocs sur le PIB. On peut remarquer que la consommation de viande est fort influencée par les habitudes culturelles et religieuses. Les pays avec une grosse partie de la population de confession musulmane ou juive consomment très peu (voire pas du tout) de porc et l'Inde consomme peu de viande par habitant (moins de 3 kg par an). Le bœuf est très consommé dans certains pays d'Amérique (Argentine, Etats-Unis, Brésil, etc.) tandis que le porc est fort apprécié dans les pays d'Asie Orientale (Chine, Corée du Nord, etc.) et dans la plupart des pays de l'OCDE. La viande ovine est fort consommée en Océanie, dans certains pays musulmans (Arabie saoudite, Turquie, Iran, etc.) et dans les îles britanniques (OCDE 2020).

La consommation de viande est influencée par les changements de société : les évolutions du mode de vie entraînent de nouvelles attentes de la part des consommateurs belges ; les **préoccupations environnementales, éthiques et de santé sont de plus en plus présentes dans les esprits**. Les attentes des consommateurs sont en profond changement.

Ces dernières années, **de nouvelles tendances de consommation ont émergées**. Tout d'abord de nouvelles manières de consommer sont apparues et/ou ont été mises en avant sur la scène médiatique avec **l'apparition de nouveaux régimes alimentaires : végétarisme, végétalisme (voire véganisme), flexitarisme, etc.** Les motivations avancées par les consommateurs diminuant leur consommation de viande étant le bien-être animal, l'environnement et la santé.

- **La consommation de morceaux nobles diminue au profit des hachés** et mélanges de viandes (facilité et rapidité pour cuisiner et prix plus bas).

- Le consommateur prend de moins en moins de temps pour préparer ses repas, or certaines pièces de viandes et certaines recettes nécessitent une longue préparation (ragoût, carbonnades, etc.).
- Le budget consacré à l'alimentation influence le type de viande consommé (espèce et morceaux) et son lieu de consommation (domicile vs. Horeca).

Ces changements de comportements de consommation se sont traduits par une baisse de [consommation domestique de viande](#) de 10 % entre 2010 et 2019 en Belgique (Statbel 2021 a). La consommation de viande bovine a été la plus impactée (-22% depuis 2010) d'une part à cause de son prix et de l'autre à cause des discours négatifs ciblés contre la viande rouge.

Cette réduction de la consommation s'est faite au bénéfice de la volaille et les produits transformés à base de porcs qui sont meilleur marché. La viande de porc occupe le 1^{er} rang de la viande consommée en Belgique devant la volaille et la viande de bœuf, en effet les charcuteries étant très souvent à base de porc. La baisse de consommation générale cache des tendances différentes pour les différentes espèces. La viande ovine, la viande bovine et les abats comestibles montrent une diminution importante, la viande de porc, une diminution plus faible tandis que la consommation de viande de volailles et de viande de lapins une augmentation

Cependant, l'année 2020 est venue annuler cette tendance à la baisse sous l'effet du COVID et des confinements. La consommation de viande est revenue au niveau observé il y a une dizaine d'années. L'avenir nous dira si cette crise a eu un impact ponctuel ou structurel sur la quantité de viande consommée par les Belges.

En 2016, 37 % des Belges déclaraient manger moins de viande que l'année précédente. 28 % disaient envisager d'encore réduire leur consommation à l'avenir. Cependant, on n'observe pas d'augmentation significative du nombre de végétariens en Belgique (4%). La baisse de consommation serait plutôt liée à une diminution de la fréquence de consommation d'une partie de la population qui alterne plus souvent entre viande et autres sources de protéines (FEBEV, FENAVIAN, AGROFront, 2019).

Les Belges mangent de la viande sur une base régulière, 92 % d'entre eux en mangent au moins une fois par semaine et 57 % déclarent manger de la viande 4 fois ou plus par semaine (VLAM, 2021).

CONSOMMATION D'ŒUFS ET DE FOIE GRAS

Œufs :

- Consommation en 2013 : 168 œufs/hab.
- Taux auto-apvisionnement en 2013 : 109%
- En Wallonie, nous consommons 3 fois plus d'œufs que nous en produisons (évaluation interne sur base des chiffres 2013).

Foie gras :

- Consommation : 105 grammes/hab (CIFOG 2018).

LIEUX DE CONSOMMATION

En Belgique, 79 % de la consommation de viande se fait à domicile, le reste se répartit entre repas de familles / entre amis, l'HoReCa et la consommation sur le lieu de travail ou d'enseignement. Proportionnellement, la viande de porc et les

mélanges de viande sont plus consommés à domicile tandis que la viande de bœuf est relativement plus souvent consommée dans l'HoReCa (VLAM 2020 a).

SOURCE 06

- SPW DAEA, 2022. Etat de l'agriculture wallonne. Contribution de l'agriculture wallonne à la production finale agricole et horticole belge. https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_C_4.html
- FEVIA, 2022. Les secteurs de l'industrie alimentaire belge. Chiffres clés par secteur 2021. https://www.fevia.be/sites/fevia/files/media/2022_chiffres_cles.pdf
- VLAM, 2022 a. <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2022-08/Belgische%20export%20van%20vlees%202012-2021.pdf>
- VLAM, 2022 b. <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2022-08/Belgische%20import%20van%20vlees%202012-2021.pdf>
- VLAM, 2022 c. <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2022-06/Vleesverbruik%20in%20Belgi%C3%AB%20in%202021.pdf>
- APAQ-W – AQRate 2018. La viande bovine : perception, attentes, comportements d'achat et de consommation.
- BORD BIA, 2018. Lamb Usages and Attitudes, Belgium. Bord Bia Inside Center
- BIOWALLONIE 2021 https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2021/09/Biowallonie_ChiffresBio-2020-V2.pdf Les chiffres du bio 2020.
- CIFOG. Interprofession Française des Palmipèdes à Fois Gras.
- CRIOC, 2012. La consommation de viande d'agneau. Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs
- Commission filière Viande Bovine - Socopro. Plan de développement stratégique à l'horizon 2030.
- Commission aviculture – cuniculture – Socopro. Plan de développement stratégique 2018-2027 <https://filagri.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/College-des-Producteurs-plan-de-developpement-strategique-2018-2027-aviculture-vdef-1.pdf>
- Commission filière ovine et caprine – Socopro. Plan de développement stratégique 2019-2029 <https://filagri.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/plan-de-developpement-strategique-2018-2030-OVINS.pdf>
- Charvet, J.-P., 2020. « ÉLEVAGE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 14 octobre 2020. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/elevage/>
- FEBEV, FENAVIAN, AGROFront 2019. Position Papers pour le secteur de la viande : 2ème partie : Economie. Traduit par la Fédération Nationale Royales des Bouchers Charcutiers et Traiteurs et publié dans la Boucherie Belge le 25 août 2019.
- Institut pour un Développement Durable 2020. Les dépenses alimentaires des Belges.
- LE SILLON BELGE, 2021. La viande belge à la reconquête des marchés d'exportation. 14 avril 2021.
- OCDE, 2020. OCDE Données. Consommation de viande. Consulté le 15 octobre 2020. <https://data.oecd.org/fr/agroutput/consommation-de-viande.htm>
- PETEL T., ANTIER C. et BARET P. 2019. Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière viande bovine Région wallonne.
- SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement 2020, a. Evolution de l'économie agricole et horticole 2020. Direction de l'Analyse économique agricole.
- SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement 2020, b. Tableaux de bord des secteurs animaux 2019 <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/37828/Tableaux-de-bord-2018/3f7dcb4a-8b6d-4cea-9c22-3f83e6d217e8?version=1.6>
- SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement 2022. Etat de l'agriculture wallonne <https://etat-agriculture.wallonie.be/home.html>
- STATBEL. 2019. Chiffres clés de l'agriculture – L'agriculture belge en chiffres.
- STATBEL, 2021 a. Bilans d'approvisionnement 2010-2020.
- STABEL, 2021 b. Salaires mensuels bruts moyens <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/salaires-et-cout-de-la-main-doeuvre/salaires-mensuels-bruts-moyens>
- STATBEL, 2021 c. Chiffres clés de l'agriculture 2021 https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_Kerncijfers%20landbouw%202021.pdf
- SOGEPA 2016. Regards sur l'économie wallonne – Le secteur de la viande en Wallonie.
- SPF Economie 2018. Etude de la composition du prix de la viande bovine.
- TURLOT A., JEROME E. et BEUVE-MERY J., 2021. Production et commercialisation de viande bovine en circuit courts – Repères socio-économiques.
- VLAM, 2020 a. Thuisverbruik van vless in België 2019. Consulté le 15 octobre 2020 <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2020-05/Thuisverbruik%20vlees%20Belgi%C3%AB%202019.pdf>
- VLAM – Belgian Meat Office, 2020. Presentation of the Belgian meat suppliers 2020.
- VLAM, 2020 b. Vleesbarometer 2020 – Belgische export van vlees <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2020-05/Belgische%20export%20van%20vlees%202010-2019.pdf>
- VLAM, 2020 c. Vleesbarometer 2020 – Belgische import van vlees <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2020-05/Belgische%20import%20van%20vlees%202010-2019.pdf>
- VLAM, 2021. Thuisverbruik van vers vlees in België in 2020. <https://www.vlaanderen.be/vlam/sites/default/files/publications/2021-08/Thuisverbruik%20van%20vers%20vlees%20in%20Belgi%C3%AB%20in%202020.pdf>
- Wuine N., 2020. Etude socio-économique de la commercialisation en circuits-courts de viande bovine en Wallonie. Travail de fin d'étude Gembloux Agro-Bio Tech ULiège.